

LIVRES

Camille Laurin,
ou le Québec
sur le divan

Page F 1



ÉCONOMIE

Henri Massé
monte aux barricades

Page C 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 242

LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 OCTOBRE 2003

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Le secteur privé à la rescousse des transports en commun?

*L'idée d'imiter
le modèle européen
fait tranquillement
son chemin*

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

À l'heure où le partenariat public-privé est devenu un concept à la mode, l'idée de permettre une incursion du secteur privé dans le champ des transports en commun fait son chemin. L'ex-présidente de la Société de transport de Montréal (STM), Louise Roy, fait partie de ceux qui croient que l'heure est venue d'envisager cette possibilité en s'inspirant du principe de «gestion déléguée» appliqué en Europe.

Comme bien d'autres sociétés de transport au Québec, la STM est enlisée dans une telle crise financière qu'elle réclame à grands cris l'intervention de Québec. Pour 2004, la STM enregistrera un manque à gagner de 56 millions de dollars, et son président, Claude Dauphin, implore le gouvernement du Québec de lui proposer un nouveau cadre financier, faute de quoi les usagers devront payer une note salée l'an prochain. La STM pourrait être forcée d'augmenter les tarifs de 30 % l'an prochain, menace Claude Dauphin. À plus long terme, la STM a également besoin d'investissements massifs pour moderniser ses infrastructures vieillissantes, un effort évalué à trois milliards de dollars, selon M. Dauphin.

La gestion déléguée n'est peut-être pas une panacée mais, selon l'ex-présidente de la STM, l'idée vaut la peine d'être débattue

STM a dû composer avec le retrait brusque du gouvernement en matière de financement du transport en commun. Il avait alors fallu effectuer des compressions budgétaires et rouvrir les conventions collectives. «Dix ans plus tard, on se retrouve un peu devant le même phénomène», constate-t-elle.

Elle croit maintenant que les sociétés de transport pourraient tirer avantage du modèle de gestion déléguée appliqué en Europe, notamment en France dans des villes comme Bordeaux, Nice, Cannes et Lyon, où la gestion des réseaux de transport a été cédée au secteur privé. Détail important, dit-elle, les actifs y sont demeurés la propriété de la collectivité. «Je ne pense pas que ça règle fondamentalement la question du financement. Mais je trouve intéressant de lancer le débat. Il permettrait de s'interroger sur les moyens à choisir pour parvenir à améliorer la qualité du service et réinvestir dans ce qu'on a. Autrement dit, comment pourrait-on faire pour continuer d'être dans un cercle, pas un cercle vicieux de dégradation, mais un cercle vertueux visant à améliorer la qualité?», explique-t-elle.

Mais surtout, prévient-elle, il ne faut pas confondre gestion déléguée et privatisation, un terme qui sous-entend une cession des actifs au secteur privé. «Dans

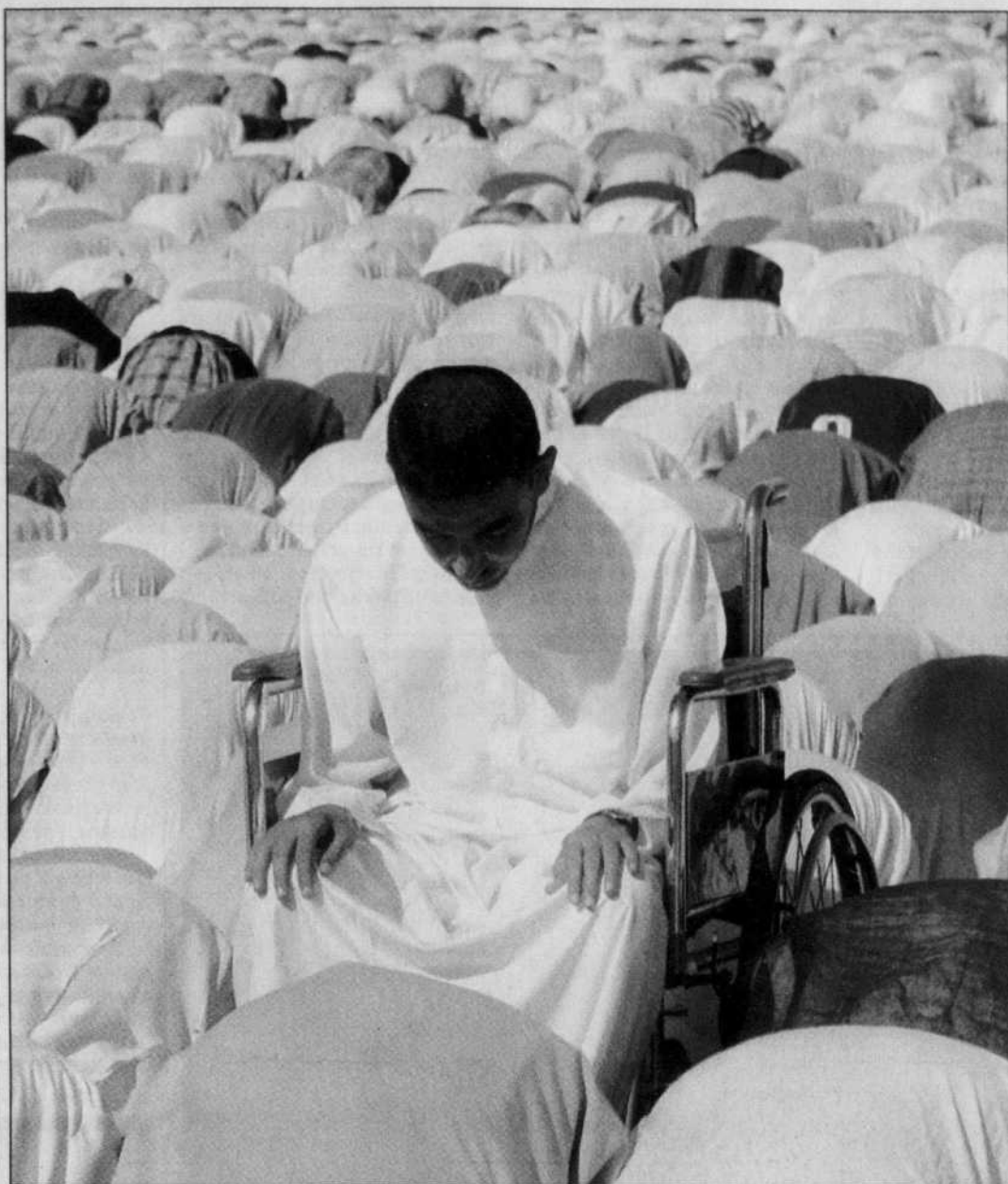
VOIR PAGE A 8: TRANSPORTS

À vos montres!

Les Québécois pourront jouir d'une heure supplémentaire de sommeil la nuit prochaine avec le retour à l'heure normale de l'Est. C'est en effet cette nuit à 3h qu'il faudra reculer d'une heure les horloges, montres, cadrans, coucous, sabliers et autres clepsydres. Bonne nuit!

INDEX			
Actualités	A 2	Éditorial	B 4
Annonces	C 7	Idées	B 5
Avis publics	C 6	Monde	A 6
Bourse	C 2	Mots croisés	C 6
Carrières	C 5	Météo	C 7
Décès	C 7	Perspectives	B 1
Économie	C 1	Sports	C 8

Le retour du ramadan



REUTERS

SÉANCE de prière tranquille hier dans la ville de Falloujah, normalement en proie à l'agitation. Dans quelques jours, les musulmans irakiens pourront observer le ramadan après des décennies d'interdiction par l'ex-dictateur Saddam Hussein. Le ministre irakien de l'Intérieur, Nouri Badran, a demandé jeudi à la police «de rester sur ses gardes» pendant ce mois de jeûne musulman, par crainte d'attaques terroristes. Selon un récent sondage réalisé par le Centre d'Irak pour les recherches et les études stratégiques (CRIES) à Bagdad, 67 % des Irakiens estiment aujourd'hui que les forces de la coalition sont une force d'occupation, contre 46 % lors de l'entrée des soldats américains à Bagdad, le 9 avril dernier. Par ailleurs, la conférence des donateurs s'est conclue hier à Madrid sur une proclamation de victoire avec un résultat de 33 milliards de dollars en engagements hétéroclites d'aide à l'Irak, y compris une aide américaine. Nos informations en page A 6.

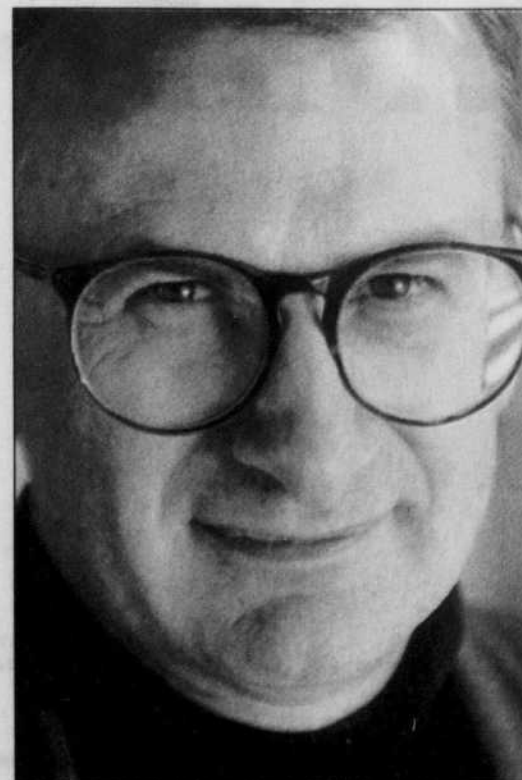
Ce Goncourt qui venait de l'Est

*Dans le tourbillon de sa nouvelle gloire,
Jacques-Pierre Amette confie son bonheur
d'être le Goncourt 2003*

SÉBASTIEN BARANGÉ
COLLABORATION SPÉCIALE

«Qu'est-ce que c'est que ce machin!» Voilà la première réaction de Jacques-Pierre Amette quand on lui annonce qu'il a gagné le centième prix Goncourt avec *La Maîtresse de Brecht*. Il racroche presque au nez de la documentaliste du Point, magazine pour lequel il est critique littéraire. N'y croit pas non plus lorsque son rédacteur en chef, Franz-Olivier Giesbert, lui dit: «Tu l'as», ou quand son éditeur chez Albin Michel dit: «Je crois que c'est bon pour nous.» «Je trouvais la plaisanterie un peu idiote, puis j'ai compris que c'était un coup de Trafalgar des Goncourts», explique-t-il en entrevue au *Devoir* depuis Paris. Pour oublier le stress, le nouveau couronné joue avec son chat dans la cuisine et prend tranquillement l'autobus pour se rendre à sa maison d'édition. Le Tout-Paris s'enflamme pour ce nouveau coup de Goncourt, qui ont décerné le prix avec deux semaines d'avance. Régine Desforges parle même de «suspçon de magouille».

«Vous savez, je suis journaliste, rappelle Amette. Tous les ans, j'ai vu ces polémiques, ces affaires, les colères des jurys.» Il rappelle alors cette année 1919, lorsque Proust, «ce mondain malade», avait reçu le prestigieux prix au lieu de Dorgelès pour *Les Croix de bois*. Dans un de ses précédents romans, *Ma vie*,



ARCHIVES LE DEVOIR

Jacques-Pierre Amette

VOIR PAGE A 8: GONCOURT

Santé: les provinces exigent que Martin s'engage

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est le financement fédéral de la santé qui occupera l'essentiel des discussions entre les premiers ministres provinciaux et Paul Martin lors de leur rencontre dans trois semaines.

À l'issue de leur conférence d'hier, les premiers ministres provinciaux ont affirmé à l'unisson qu'ils exigent de Paul Martin qu'il leur fasse connaître sa position sur le financement à long terme des systèmes de soins de santé au pays. «On a besoin d'établir un partenariat réel avec le gouvernement fédéral pour assurer un financement durable pour la santé», a résumé le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, au cours d'une conférence de presse qui réunissait les premiers ministres.

Pour le premier ministre du Québec, Jean Charest, le dossier du financement fédéral en santé prend tellement d'importance qu'il est devenu un «obstacle» pour que d'autres sujets soient abordés entre Ottawa et les provinces.

«La priorité numéro un, c'est la santé», a renchéri le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein. Les provinces souhaitent que l'«écart Romanow» soit comblé: le rapport de l'ancien premier ministre Roy Romanow sur le système de santé au Canada fixait à 25 % la part du fédéral dans le financement de la santé alors qu'elle n'est que de 16 % à l'heure actuelle. À l'instar de ses homologues, M. Klein voit de l'ouverture chez Paul Martin. Ce dernier a accepté de tenir chaque année, sur une base statutaire, une conférence fédérale-provinciale-territoriale des premiers ministres. M. Martin a également reconnu que les

Le dossier de la santé est devenu un «obstacle» pour que d'autres sujets soient abordés entre Ottawa et les provinces

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

De la musique en ligne dès décembre

Quebecor proposera aux Québécois un catalogue aussi important que celui d'Apple

MICHEL DUMAIS

En lieu et place du traditionnel CD, plusieurs Québécois trouveront peut-être sous le sapin de Noël un certificat leur permettant d'acquiescer légalement de la musique sur Internet. En effet, *Le Devoir* a appris que Quebecor lancera en décembre prochain son propre service de vente de musique en ligne. C'est ce qu'a confirmé hier Luc Lavoie, vice-président exécutif aux affaires commerciales et porte-parole de la société.

En décembre, Quebecor proposera aux amateurs de musique sa boutique de vente de musique numérisée. Conçu pour tenter de mettre un frein au piratage et enfin offrir un choix légal aux consommateurs québécois, ce nouveau service reprendra en grande partie la formule qui fait en ce moment le succès de la société Apple, aux États-Unis, un service uniquement réservé, pour des raisons de droits d'auteur, aux consommateurs américains, et de PureTracks.com, un service canadien récemment apparu sur la toile.

Discret, et ne voulant pas révéler en détail, «pour des raisons stratégiques», l'ampleur du catalogue qui sera proposé

VOIR PAGE A 8: MUSIQUE

Amos 4 et 5 viennent de paraître.
L'aventure se poursuit!

Déjà 50 000 exemplaires vendus!

LES INTOUCHABLES ONT 10 ANS. PLUS DE 1 000 000 DE LIVRES VENDUS.

WWW.LESINTOUCHABLES.COM

• LES ACTUALITÉS •

Les plans d'Hydro-Québec inquiètent les écologistes

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le plan stratégique d'Hydro-Québec a provoqué un tollé dans les milieux écologistes où, de façon quasi unanime, on a réclamé hier du gouvernement Charest qu'il «*livre la marchandise*» en lançant d'abord le débat public sur la politique énergétique qu'il a promis dans son programme électoral, avant de laisser Hydro-Québec préparer le bétonnage de nouvelles rivières, grandes ou petites.

A l'opposé, l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) se déclare absolument «*heureuse*» de la relance des investissements d'Hydro-Québec et espère que les mégawatts seront là à temps pour éviter un «*déficit énergétique*», ce qui passe à son avis par la construction des deux centrales thermiques du Suroît et de Bécancour.

Le milieu écologiste ne l'entend pas de cette oreille.

Pour Harvey Mead, président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le gouvernement Charest «*ne doit pas mettre la charrue devant les bœufs en laissant Hydro-Québec lancer des projets maintenant, pendant que le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, planifie un débat public dont les conclusions seraient connues... en 2006.*»

«*Le gouvernement Charest devra respecter ses promesses électorales, toutes ses promesses électorales, avant d'autoriser Hydro-Québec à entreprendre une nouvelle vague de construction*», réclame de son côté le porte-parole de la nouvelle Fondation Rivières, Alain Saladzius.

Cette fondation demande qu'Hydro-Québec investisse plutôt ses milliards dans un programme d'économies d'énergie qui pourrait rapporter jusqu'à 20 TWh par an.

«*Le plan stratégique annoncé en premier à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain vise d'abord à satisfaire le milieu des affaires que les intérêts de la population*», ajoute Michel Gauthier, codirecteur de la même fondation.

Les deux porte-parole citent les chiffres publiés la veille à Montréal par Jean-François Blain, un analyste énergétique qui a publié *Les Mauvais Coûts d'Hydro-Québec*.

M. Blain estime qu'Hydro-Québec détiendra en 2008, avec les projets autorisés ou en voie de l'être, une capacité excédentaire de 7000 MW et de 30 TWh d'énergie, y compris le potentiel

des interconnexions. Les seuls projets en chantier, dit-il, soit les projets SM-3, Grand-Mère, Toulouste (branché sur Manic), Outardes-3, Bécancour, Eastmain et Péribonka, vont ajouter 3107 MW au parc hydroquébécois. La Fondation Rivières estime que, dans ce contexte, «*rien ne justifie*» les 3000 MW additionnels prévus en Minganie, en plus des 1600 du Suroît et de la cogénération, ce qui hausserait de plus de 8000 MW, ou plus de 25 %, la production d'électricité québécoise. La fondation réclame aussi l'arrêt total du programme des petites centrales, «*inutile et redondant*», à son avis, dans un pareil contexte

énergétique, à moins qu'il ne vise à enrichir les amis du système aux dépens des fonds publics.

Pour Philippe Bourke, porte-parole du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE), «*On ne peut que se désoler de voir Hydro-Québec enfoncer encore plus l'accélérateur de la production, s'éloignant toujours, mais plus rapidement, des fondements de la politique énergétique québécoise, telle que la priorité à l'efficacité énergétique et la pla-*

nification intégrée des ressources. Vivement la mise à jour de cette politique, un engagement du Parti libéral, un incontournable préalable à l'approbation d'un pareil plan.»

Bernard Bigras, député fédéral et critique du Bloc québécois en matière d'environnement, demande pour sa part à Québec d'«*exiger*» d'Hydro le retrait des projets thermiques de Bécancour et du Suroît, qui risquent de compromettre l'atteinte des objectifs québécois en matière de réduction des gaz à effet de serre. Il existe, dit-il, un consensus québécois sur le respect du protocole de Kyoto et les libéraux doivent se conformer à l'appui sans réserve qu'ils ont donné à la motion de l'Assemblée nationale en faveur du respect de ce protocole.

Steven Guilbeault, porte-parole de Greenpeace dans le dossier des changements climatiques, abonde dans le même sens: «*Hydro, dit-il, détient déjà un chèque en blanc du gouvernement et André Caillé s'empresse de l'encaisser avant tout débat public, surtout avant le débat public sur l'énergie promis par le gouvernement Charest.*» On oublie trop souvent, dit-il, que l'hydroélectricité est une source de gaz à effet de serre que Québec devra facturer à d'autres secteurs industriels, qui pourraient bien regretter, à son avis, l'appui qu'ils apportent à tous ces projets de production polluante.

La commission Coulombe soulève déjà des inquiétudes

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

La commission scientifique sur les forêts, qui sera présidée par Guy Coulombe, n'a pas les pouvoirs qui lui permettraient d'aller au fond des choses, de briser «*l'omerta du milieu forestier*», ce qui laisse déjà entrevoir que le dossier des forêts demeurera l'objet de fortes contestations, ont estimé hier les principaux groupes écologistes concernés par ce débat public.

Mais si personne n'a accueilli avec enthousiasme la nomination de Guy Coulombe — il a été président d'Hydro-Québec et a siégé au sein d'une grande papetière — la plupart espèrent que ce haut fonctionnaire, fêru de raison d'État, sera au moins entouré de personnes compétentes et véritablement indépendantes.

Le son de cloche le plus favorable est venu de l'Ordre des ingénieurs forestiers, qui reconnaît en Guy Coulombe un «*homme de rigueur et de haute compétence*». L'Ordre qualifie de particulièrement important le fait «*que l'exercice soit itinérant afin d'assurer une participation adéquate de la population des régions-ressources*». Sa présidente, Johanne Gauthier, se réjouit par ailleurs de l'approche «*multisectorielle*» décidée par Québec, mais souhaite du même souffle que Guy Coulombe s'entoure d'experts du milieu «*forestier*».

A l'opposé, tous les groupes écologistes déplorent de voir le gouvernement déchirer une autre de ses promesses électorales, car Jean Charest, dans une missive au mouvement écologiste, avait promis une «*enquête*» publique.

«*Il est décevant que cette commission n'en soit qu'une d'étude scientifique et technique. Cela fait près de quatre ans que nous demandons une réelle commission d'enquête sur la gestion forestière. Le réel pouvoir d'enquête octroyé par la Loi C-37 aurait assuré toute la transparence qu'exige un tel processus*», a déclaré de son côté le professeur Louis Bé-

langer, porte-parole de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Louis Bélanger ajoute que le ministre responsable des forêts, Pierre Corbeil, devrait à tout le moins lever le devoir de réserve de ses fonctionnaires pour garantir à la population qu'ils seront libres de dire toute la vérité à la commission d'étude.

Henri Jacob, porte-parole de l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue, le groupe écologiste fondé par le poète-chansonnier Richard Desjardins, stigmatise, tout comme Luce Balthazar, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE), l'incapacité de Jean Charest de faire respecter par ses ministres sa promesse électorale d'instituer une véritable «*enquête*», la seule démarche capable de vider le dossier une fois pour toutes, disent-ils.

«*Seule une véritable enquête, investie des pouvoirs que confère la Loi sur les commissions d'enquête, permettra de répondre aux vraies questions et d'exposer entièrement les faits. La complète indépendance de la commission, le pouvoir d'un juge de la Cour supérieure assigné à son président et enfin le respect d'un code d'éthique sont essentiels*», précise Mme Balthazar.

Henri Jacob estime pour sa part que, sans ces pouvoirs, ni les cadres supérieurs du ministère des Ressources naturelles, ni les ingénieurs des exploitants forestiers, ni les techniciens qui voient, par exemple, les abus commis dans le mesurage ne vont venir en témoigner et risquer leur emploi devant une commission incapable de leur accorder la protection de la loi.

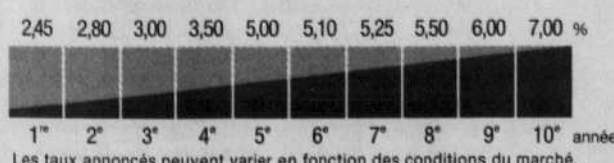
Henri Jacob estime d'ailleurs qu'il est contraire aux règles que le ministre Corbeil ait annoncé qu'il fera connaître prochainement les autres nominations à la commission, en même temps que le calendrier de la commission. Voilà, disait-il, une responsabilité qui revient aux commissaires, qui sont d'ailleurs déjà condamnés, avec un mandat d'un an, à ne pas pouvoir aller au fond des choses.

Appelez donc
pour être sûr :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.



Boni de

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Épargne
Placements

Québec

Ulises

PRÉSENTE
SA COLLECTION
PRINTEMPS-ÉTÉ 2004

LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2003
HEC, 3000 Ch. de la côte Ste-Catherine

Porte : 19h Défilé : 19h30
Prix d'entrée : 15\$ taxes incluses
«Fonds remis à la Fondation Farha»



ACTUEL 5
DEPUIS 1984

Exposant à l'événement
Salon DOMICILIA
le 24, 25 et 26 octobre
Palais des Congrès



Sur rendez-vous
(514) 335-0705

12435, Joseph-Édouard-Samson, Saraguay, Montréal

Un week-end d'aventure autour du monde!

23 films en compétition • 2 conférences exceptionnelles • Des rencontres uniques
Alpinisme • Kayak • Canyoning • Voile • Vélo • Et plus !
Népal • Tibet • Ouest canadien • Alpes • Inde • Et bien d'autres...

Aussi : Atelier d'initiation à la réalisation de documentaires d'aventure

Horaire de projection : Vendredi de 19h00 à 22h30 • Samedi de 9h30 à 22h30 • Dimanche de 9h30 à 18h00
Billets : UQAM : (514) 987-3456 • Admission : (514) 790-1245 • Boutiques de plein air participantes

24 au 26 octobre 2003 • Salle Marie-Gérin-Lajoie (UQAM)

Tout les détails > www.espaces.qc.ca/fifam • 514.277.3477, poste 21

en collaboration avec
EXPEDITIONS MONDE
Parcs Québec

présentent la 2^e édition du

Festival international
du film d'aventure
de Montréal

LE DEVOIR

POLITIQUE

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer.514.343.6090
www.fep.umontreal.caUniversité
de Montréal

EN BREF

ARCHIVES LE DEVOIR
Monique Gagnon-TremblayQuébec?
Présent!

(PC) — La présence internationale du Québec ne souffrira pas de la «réingénierie» de l'État québécois, assure la ministre Monique Gagnon-Tremblay. «Les délégations générales sont là pour rester», a déclaré la ministre des Relations internationales, qui mettra un terme ce soir à sa première visite officielle à Paris. «Notre objectif n'est pas de fermer des délégations, au contraire», a-t-elle ajouté en entrevue, sans exclure toutefois des «redéploiements» de ressources. «Il faut être au bon moment aux bons endroits», a rappelé Mme Gagnon-Tremblay. Il se peut qu'on ait besoin de plus de ressources à un endroit qu'à un autre.»

ARCHIVES LE DEVOIR
Mike HarrisUn divorce
génant

(PC) — La curiosité des médias envers les difficiles procédures de divorce de la conjointe de Mike Harris pourrait forcer celui-ci à renoncer à la course à la direction du nouveau Parti conservateur, ont affirmé certaines sources hier. Mike Harris et sa conjointe, Laura Maguire, ont été «bouleversés» d'apprendre que le divorce de cette dernière alimentait autant les discussions. «Ils sont humains. Les événements récents pourraient forcer [Mike Harris] à y penser à deux fois avant de se présenter», a déclaré une source. Mike Harris a émis un communiqué jeudi dans lequel il s'élève contre l'intrusion des médias dans la vie privée de sa conjointe. Des documents juridiques relatifs au divorce entre Mme Maguire et son ex-mari, Kevin Maguire, ont forcé Mike Harris à réagir. Selon des allégations sans preuves de Kevin Maguire, ancien joueur de la Ligue nationale de hockey et ancien arbitre, Mme Maguire était une dépendante invétérée qui a négligé ses trois enfants depuis qu'elle fréquentait M. Harris. Kevin et Laura Maguire se sont séparés en mars 2001 après une union qui a duré 11 ans. Ils ont divorcé en avril et sont depuis impliqués dans une pénible saga portant sur la séparation des biens et la garde des enfants.

Congé prolongé

(PC) — En congé de maladie depuis le début d'octobre, le ministre des Transports, Yvon Marcoux, voit sa convalescence se prolonger plus que prévu. M. Marcoux, victime de surmenage et d'hypertension, devait reprendre ses fonctions lundi prochain, après un congé de maladie de quatre semaines. Mais, bien qu'il soit sur la bonne voie, il n'est pas prêt à retourner au travail avant au moins deux autres semaines de convalescence.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Consciente que la «réingénierie» de l'État fait grincer des dents dans la population, Monique Jérôme-Forget multiplier les présentations du projet de son gouvernement afin de rappeler qu'il ne s'agit en rien d'un exercice comptable, mais bien d'une opération de «discernement».

La présidente du Conseil du trésor, qui a prononcé hier un discours à l'invitation du Conseil du patronat dans un hôtel chic de Montréal, a tenté de se faire rassurante. «Cette démarche de rénovation n'est pas un exercice de compression. C'est un mandat d'architecte, pas de comptable. Ce n'est pas une invitation au sacrifice, mais au discernement», a-t-elle valoir.

Mais si les gens d'affaires à qui Mme Jérôme-Forget s'adressait étaient vraisemblablement tous convaincus de la nécessité de cette réforme (SECOR, SNC-Lavalin, Power Corporation et autres Banque Nationale), un tout autre auditoire a manifesté sa crainte et sa colère sur le trottoir, en raison des intentions du gouvernement d'offrir au secteur privé des pans de responsabilités publiques. Une centaine de manifestants issus de groupes sociaux et de syndicats ont cherché à bloquer l'accès au dîner-causerie. Au fur et à mesure que les membres du Conseil du patronat arrivaient, les esprits se sont échauffés. Un homme d'affaires a été empoigné par la cravate, qu'il a abandonnée aux manifestants avant d'entrer dans l'hôtel. Un mannequin à l'effigie du premier ministre Jean Charest a été brûlé.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Des manifestants attendaient les gens d'affaires et la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, à l'entrée d'un grand hôtel de Montréal.

Après son allocution, la ministre a reconnu devant les journalistes que le message du gouvernement passait mal dans la population. «C'est pour ça que je commence à me promener et à expliquer le message», a dit Mme Jérôme-Forget, qui prendra de nouveau la parole sur ce dossier vendredi prochain, devant les membres de l'Institut d'administration publique du Grand Montréal.

Mais des inquiétudes ont également été soulevées dans les rangs mêmes du Parti libéral au cours des dernières semaines. D'ailleurs, le discours de Mme Jérôme-Forget y a fait écho en rappelant que le gouvernement s'inspire des valeurs li-

érales. Or ces valeurs, décrites par l'ancien chef libéral, Claude Ryan, dans une petite plaquette publiée l'hiver dernier, ont surtout servi de caution progressiste durant la campagne électorale.

Et si, malgré les explications, la population n'appuie toujours pas le projet de réingénierie, que ferez-vous?, a demandé une journaliste à la ministre. «Il y aura des élections dans cinq ans, a-t-elle tranché. La politique a cet avantage. Si le public ne nous suit pas, dans quatre ou cinq ans, il pourra dire qu'on n'a pas livré [la marchandise].»

Un peu plus tôt, devant les gens d'affaires qui s'interrogeaient sur la

façon dont Mme Jérôme-Forget mesurera l'appui des Québécois, elle a expliqué que «c'est probablement le plus grand défi». Mais la ministre a également ajouté que la démarche ne sera pas précipitée et s'étalera donc sur quelques années, après avoir suscité une réflexion.

Aux journalistes qui insistent, elle a répété que «le seul but de la démarche de modernisation de l'État québécois que nous faisons, c'est d'offrir de meilleurs services aux citoyens. Soyons bien clairs: c'est tout ce que nous voulons accomplir».

Dans son discours, Monique Jérôme-Forget a décrit les différents outils qui s'offrent au gou-

vernement pour mener à bien sa réforme, qu'elle nomme d'ailleurs «modernisation»: sous-traitance et partenariat public-privé.

Au sujet de ce dernier élément, elle a mentionné, dans son discours et en conférence de presse, que les entreprises partenaires devront respecter des règles de transparence et d'imputabilité. Toutefois, les entreprises privées n'auront pas à ouvrir leurs livres au vérificateur général, sinon en ce qui concerne les résultats escomptés par le gouvernement. Pour la ministre, le partenariat comporte plus d'avantages que les actuels contrats.

Martin pourrait stopper
le projet de train rapide

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement Chrétien a annoncé hier qu'il souhaite investir environ 325 millions au cours des cinq prochaines années dans le développement d'un service de train rapide dans le corridor Québec-Windsor, mais l'entourage du futur premier ministre, Paul Martin, a rapidement répliqué qu'il ne serait pas lié par cette promesse de fin de règne.

Le projet dévoilé par le ministre des Transports, David Collenette, prévoit l'amélioration de la capacité des voies ferrées, l'achat de locomotives plus rapides, la remise à neuf de voitures et la modernisation de gares au Québec et en Ontario.

Des voitures circulant dans l'Ouest canadien et dans les Maritimes seraient aussi remises à neuf. Au total, Ottawa veut dépenser 692,5 millions en cinq ans pour «revitaliser» les services de Via Rail, une initiative que M. Collenette a décrite comme «un chapitre important de l'histoire du transport ferroviaire».

Même si les 325 millions que le gouvernement aimerait voir investis dans les infrastructures du corridor Québec-Windsor sont un premier pas vers la réalisation du fameux train rapide (appelé ViaFast), le ministre a dû reconnaître que le cabinet avait refusé d'enté-

riener la totalité du projet, estimé à trois milliards.

«Mes collègues [du cabinet] en sont venus à la conclusion qu'il n'était pas opportun de s'engager à réaliser ViaFast dès maintenant pour plusieurs raisons et qu'il convenait de laisser cette décision au prochain gouvernement», a déclaré M. Collenette en conférence de presse. «Nous croyons toutefois que nous devons continuer à améliorer la vitesse du service ferroviaire, particulièrement dans le corridor mais aussi dans le reste du pays.»

Piqué au vif par cette annonce, l'entourage de Paul Martin n'a pas tardé à réagir.

«Nous n'avons pas accès aux détails de la décision, pas plus d'ailleurs qu'à l'analyse qui a été faite pour arriver à cette décision-là», a lancé un proche conseiller de M. Martin, Dennis Dawson. On est quand même surpris qu'un engagement de cette envergure soit pris à ce moment-ci par M. Collenette, et c'est très clair qu'en ce qui concerne M. Martin, ça va être sujet à révision dès la prise du pouvoir de son équipe.»

David Collenette a d'ailleurs dû reconnaître que Via ne pourrait pas toucher les sommes qu'il promet avant l'arrivée au pouvoir de Paul Martin, prévue pour le début de l'an prochain. «L'argent n'est pas accessible aujourd'hui», a-t-il reconnu.

Communautés virtuelles

Penser et agir en réseau

Un colloque mettant en commun l'expertise d'une trentaine de conférenciers en provenance du Canada, de la France et du Brésil.

Cet événement est organisé par le Département des communications de l'UQAM, le Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM) et la Télé-Université (TELUQ), en collaboration avec le réseau Hexagram.

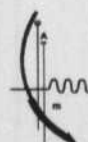
Dates : Les jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2003

Lieu : TELUQ, 4750, rue Henri-Julien à Montréal

Entrée : 30 \$, étudiants 10 \$

Information et inscription : www.comvirtu.uqam.ca

(514) 987-3000, poste 3211

Université du Québec
TELUQ
L'université à distanceUQAM
Prenez positionJE NE CHERCHE PAS JE TROUVE
- PICASSOATMOSPHÈRE
MEUBLES ET DÉCORATION

Living Studio

4349, rue Saint-Denis
(angle Marie-Anne)
Montréal (Québec)
H2T 2K9
(514) 527-1293

1037, avenue du Mont-Royal Est
(angle Christophe Colomb)
Montréal (Québec)
H2T 1X7
(514) 527-0077

JEAN-MARC CHAPUT

Politiquement
incorrectDEUX REPRÉSENTATIONS
25 novembre 2003
13h30 et 20h00

CENTRE pierre-péladeau

SALLE PIERRE-MERCURE
300, boulevard de Maisonneuve Est
à l'angle Sanguin / Berri-UQAM
Billetterie: 987-6919 / Admission: 790-1235
www.centrepierrepeladeau.comPrix de groupe
514 987-6919Le 22 novembre 20h00
Pavillon de l'Entrepôt de Lachine
(514) 634-3471 p. 302Le 28 novembre 20h00
Centre Culturel de Trois-Rivières
(819) 380-9197Le 5 décembre 20h00
Théâtre des Deux-Rives de
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 358-3949Le 9 décembre 20h00
Grand Théâtre de Québec
(418) 643-8131Le 10 décembre 20h00
Centre Culturel de Joliette
(450) 759-6202Duplicata
C-991

www.jean-marcchaput.com

• LES ACTUALITÉS •

Rapport du BAPE sur l'industrie porcine

Mulcair prendra tout son temps

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a décidé d'attendre la fin de la période légale prévue à la loi, soit dans environ trois semaines, avant de rendre public le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le dossier de la production porcine.

C'est ce qu'a déclaré au *Devoir* son attaché de presse, Michel Jobin, en réaction à la requête publique de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), qui réclame la divulgation immédiate du rapport du BAPE. Ce rapport a été remis au ministre il y a plus d'un mois et, depuis, selon les informations obtenues par *Le Devoir*, les directions de plusieurs ministères planchent dessus afin d'accoucher d'une ligne gouvernementale vendable au public et aux agriculteurs, que Québec craint énormément de mécontenter.

L'UQCN va un cran plus loin. «Tant que le rapport n'est pas publié, l'UQCN craint que le gouvernement ne soit intimidé par ceux

qui prévoient prendre d'assaut la colline parlementaire la semaine prochaine. Le gouvernement ferait une erreur en annonçant les suites précises qu'il entend donner à ce rapport sans prendre en compte les réactions que le rapport suscitera au sein de la population, d'où la nécessité de le rendre public immédiatement», explique le président du principal groupe environnemental québécois, Harvey Mead.

Il est arrivé à plusieurs reprises par le passé que des ministres de l'Environnement qui voulaient éviter de justifier le rejet des recommandations trop fermes d'un rapport annoncent le jour même de sa divulgation les décisions du gouvernement à son endroit afin de reléguer au second plan ses conclusions embarrassantes.

Pour le responsable de la commission de l'agriculture de l'UQCN, Roch Bibeau, le maintien du moratoire actuel sur la production porcine est nécessaire «tant que n'aura pas été élaborée une planification régionale de l'utilisation du territoire qui tienne compte de sa capacité d'accueil [des lisiers et purins] et favorisant une activité agricole diversifiée».



La journaliste Naomi Klein évite d'accorder trop d'entrevues, de peur de devenir le porte-étendard du mouvement altermondialiste.

MONDIALISATION

Brasser la cage

Naomi Klein revient d'Argentine, un documentaire dans ses bagages portant sur la révolte des cacerolazos

CAROLINE TOUZIN
LE DEVOIR

La journaliste torontoise Naomi Klein vit dans ses bagages depuis la sortie de son livre *No Logo*, il y a quatre ans déjà. Cette bible du mouvement contre la mondialisation néolibérale lui a permis de prendre la parole aux quatre coins du monde aux côtés d'autres militants bien connus comme José Bové et Nelson Mandela. Son dernier arrêt, où, encore une fois, elle a respiré des gaz lacrymogènes? Le pays des cacerolazos (protestataires munis de casseroles).

La jeune auteure revient tout juste de huit mois passés en Argentine, où elle a tourné un documentaire sur des travailleurs qui ont décidé d'occuper leur manufacture après avoir perdu leur emploi à la suite de la crise.

Fascinée par la forme de démocratie directe qui s'est mise en branle quand les Argentins ont exprimé leur ras-le-bol envers le président Fernando de la Rúa en décembre 2001, elle s'y est rendue pour trouver des solutions de rechange au «capitalisme sauvage». Elle a découvert deux manufactures occupées par des gens qui revendiquaient le droit de travailler pour assurer leur survie. Son projet de documentaire était né. En novembre

2002, elle y est retournée avec son mari, le journaliste Avi Lewis. 140 manufactures étaient alors prises en otages.

«Le documentaire est davantage une façon de pousser la discussion plus loin que de simplement souligner le problème d'un pays qui a subi l'échec dramatique d'un système économique. En Argentine, les solutions de rechange à ce système sont les plus articulées, souligne-t-elle. Jetons un coup d'œil sur ce qu'ils font, non pas pour les imiter mais pour briser la pensée unique qui dicte qu'il n'existe aucune solution de rechange au système actuel.» Son œuvre sera présentée en première le 3 février prochain au Festival international du film de Berlin.

Elle fera une apparition à l'université McGill ce soir à 19h pour donner une conférence intitulée «Terrorisme économique et démocratie profonde». Avec son film, la militante veut aussi servir une leçon aux Canadiens qui ne se sentent pas concernés par ce qui est arrivé à leurs homologues argentins. «Comme Canadiens, c'est très facile de dire que l'Amérique latine est différente de nous et qu'on n'a rien à apprendre d'elle. Je crois qu'il est important de voir comment l'Argentine s'est développée. Sa classe

moyenne envoyait ses enfants à l'université, avait des cartes de crédit, puis elle a tout perdu.» Elle compare le Canada à une grenouille qui reste dans une marmite d'eau froide jusqu'à ce que l'eau bouille. La petite bête meurt sans s'en rendre compte. Dans le cas de l'Argentine, la grenouille sort aussitôt de la marmite car, dès qu'elle s'y trempe, l'eau bout déjà.

Mme Klein craint l'arrivée au pouvoir de Paul Martin comme premier ministre du Canada. «Il n'y a aucun doute que le projet de Paul Martin est l'intégration continentale pour créer une forteresse sécuritaire autour de l'ALENA [l'Accord de libre-échange nord-américain]. Il fera tout en son pouvoir pour garder les frontières ouvertes en priorité non pas pour les gens mais pour les biens», dénonce-t-elle. Elle demeure tout de même confiante qu'il fera face à une opposition citoyenne musclée.

La fin de l'altermondialisation?

À l'ouverture du minisommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tenait à Montréal en juillet dernier, le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, avait

déclaré que le mouvement altermondialiste s'essouffait. Selon Naomi Klein, cet essoufflement serait réel si les discussions sur le modèle économique néolibéral étaient dépassées. «Elles n'ont jamais été aussi pertinentes. [...] Ce qui arrive en Irak, c'est le libre-échange au bout du fusil, justement parce que la mondialisation sans l'aide du fusil a échoué.»

L'auteure du *Journal d'une combattante - Nouvelles du front de la mondialisation*, paru en octobre 2002, blâme les médias pour avoir réduit l'importance du mouvement contre la mondialisation néolibérale à la pratique d'un sport extrême. «La stratégie qui consiste à présenter les manifestants uniquement comme une bande d'extrémistes peut fonctionner seulement à court terme pour décourager les gens à aller à une manifestation. Les manifestants augmentent et se diversifient, peu importe ce que les médias publient, lance-t-elle d'un ton convaincu.

Naomi Klein évite les entrevues avec les médias depuis près d'un an pour ne pas devenir le logo du mouvement qu'elle défend. «Trop de questions me sont posées. Au cours de la dernière année, je suis retournée faire de la recherche pour poser mes propres questions. Je ne me considère pas comme le genre d'écrivain qui détient un plan en dix points pour dire aux gens où aller.»

2 CIBéliens à Paris!

Devenez membre de la radio libre et courez la chance de vous envoler à Paris en mai 2004!

Jusqu'au 14 novembre, en achetant votre carte de membre CIBL 2004

vous obtenez automatiquement une participation au tirage d'un voyage d'une semaine à Paris pour 2 personnes d'une valeur de 2 800 \$, avion et hôtel inclus.

En devenant membre de CIBL

vous obtenez aussi de nombreux rabais chez nos partenaires

Les Anges Vagabonds • Café Léopard • Ligue d'Improvisation Globale
Librairie Coopérative du Collège Maisonneuve • Musée Pointe-à-Callière
Boutique du Musée Pointe-à-Callière • Cinéma Théâtre Québécois



La Radio Libre!

Formulaire d'adhésion

Pour participer au concours 2 CIBéliens à Paris, vous devez répondre à la question d'habileté, compléter ce formulaire et poster le avec votre paiement par chèque ou mandat poste avant le 14 novembre 2003 (cachet de la poste faisant foi) à CIBL, 1691, Boul. Pie IX, Montréal (Québec) H1V 2C3.

Le tirage aura lieu dans le cadre de l'émission le 4 à 6 du 21 novembre prochain.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Tél. : _____
Courriel : _____

Coût de la carte : 25\$ ☐ Chèque ☐ Mandat Poste

Question d'habileté : (2 X 50) + 2 - 0,5 = _____

Concours réservé aux 18 ans et plus et aux résidents du Québec seulement. Valeur de 2800\$. Règlements du concours disponibles à CIBL et sur le site Internet www.cibl.cam.org.

En collaboration avec :

Voyages La Rose des Vents
1530, rue Fleury
1566, Avenue du Mont-Royal Est



Émouvant appel des parents de la petite Cecilia

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La mère de la petite Cecilia Zhang, disparue depuis lundi de sa chambre, à Toronto, a livré un émouvant message public à sa fille unique hier.

«Cecilia, je sais que nous sommes séparés, mais tu n'as jamais quitté mon cœur, pas une minute, pas une seconde», a dit Sherry Xu en pleurant, accompagnée de son mari, Raymond Zhang, au quartier général de la police de Toronto. «Papa et maman souffrent beaucoup de ne pas être avec toi, et je sais que tu dois souffrir de cela tout autant.»

Raymond Zhang a supplié les ravisseurs de sa petite fille de la li-

bérer. «Comme père, je vous en supplie, regardez son petit visage et ses yeux, voyez comme elle est une jeune fille innocente et adorable. Je vous en prie, ne lui faites pas de mal, relâchez-la.»

C'était la première fois que les parents de la petite Cecilia s'exprimaient en public depuis la disparition de leur fillette de neuf ans, lundi. C'est lorsque Sherry Xu est allée dans la chambre de sa fille afin de la réveiller pour aller à l'école qu'elle a constaté sa disparition.

Pour l'instant, la police se concentre sur la théorie de l'enlèvement en échange d'une rançon. Une fenêtre fracassée à l'arrière de la résidence familiale

laisse croire à une introduction par effraction.

Sherry Xu a précisé lors de cette entrevue que son mari et elle n'ont rien à se reprocher pour motiver un acte semblable. «Je suis tellement désolée de tout ce qui t'arrive, je suis tellement inquiète. Papa et maman n'ont jamais fait de mal à personne et nous avons toujours été courtois. J'espère que tes ravisseurs vont bien te traiter et qu'ils vont te libérer bientôt.»

Les Zhang n'ont pu réintégrer que jeudi soir leur domicile situé dans un quartier paisible du nord de Toronto après des recherches de la police qui se sont échelonnées sur quatre jours. Les enquêteurs ont refusé de dévoiler les in-

dices retrouvés chez les Zhang, prétextant que cela pourrait nuire à la sécurité de la fillette.

Raymond Zhang s'est dit convaincu que sa petite fille, qui adore les animaux et aime étudier les sciences, sera bientôt à la maison. «Cecilia, tu sais à quel point nous t'aimons. Sois forte. Tu retrouveras bientôt papa et maman. Sois forte.»

Le père de la jeune disparue n'est pas le seul à se montrer optimiste. Le sergent Jim Muscat a indiqué hier que la police croit fermement que la petite Cecilia est toujours vivante. «Pour l'instant, il n'y a rien qui nous laisse croire le contraire. Nous pensons qu'elle est toujours en vie.»

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!



Réservez dès maintenant votre espace au Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239
www.lepointadm.com

L'AGENDA PUBLIC

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR AU QUÉBEC

congrès • colloques
salons • forums
déjeuners • causerie
missions commerciales
festivals • championnats
journées thématiques
galas • événements-bénéfice



Portée de neuf mois
Mise à jour hebdomadaire
Couvre toutes les régions

Courriel: info@agendapublic.net

www.agendapublic.net

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

SHAUN BEST, ARCHIVES REUTERS
Maher Arar et son épouse, Monia Mazigh.Après la prison,
la calomnie

(PC) — Maher Arar, ce citoyen canadien déporté en Syrie par les États-Unis l'an dernier, croit que certaines personnes tentent de salir sa réputation en prétendant qu'il aurait fourni des informations aux autorités syriennes à propos du réseau al-Qaïda, a indiqué hier une porte-parole de la famille. Kerry Pither a déclaré que Maher Arar, qui vit reclus à Ottawa depuis qu'il a été relâché par la Syrie il y a un mois, est victime d'une campagne visant à détruire sa crédibilité. Elle a également rapporté que M. Arar ne parlera pas en public tant qu'il ne se sentira pas mieux, physiquement et psychologiquement. Entre-temps, il a été qualifié d'«*espion d'al-Qaïda*» par certaines sources. Le réseau CTV a rapporté jeudi les propos de sources non identifiées qui ont déclaré que M. Arar aurait donné certaines informations à la Syrie concernant des cellules dormantes d'al-Qaïda au Canada. Ni la Gendarmerie royale du Canada, ni le Service canadien du renseignement de sécurité, ni le solliciteur général, Wayne Easter, n'ont voulu commenter ces informations.

Une toge
ou une robe de nuit?

(PC) — Un nouveau procès a été accordé jeudi à un homme reconnu coupable de méfaits et de harcèlement criminel: le juge qui a présidé son premier procès s'est endormi lors du contre-interrogatoire. Andras Deak avait été condamné à une sentence suspendue de deux ans par le juge Ayres Couto, à la fin de juillet 2001. Une cour d'appel a renversé cette décision jeudi en précisant que les réflexes du juge Couto n'étaient pas à leur meilleur pour évaluer un témoignage clé dans cette affaire. Selon une déclaration sous serment déposée en Cour supérieure de l'Ontario par l'avocat de la défense, Kim Schofield, le juge Couto comptait déjà les moutons lors du contre-interrogatoire du plaignant. Les soupçons de M^e Schofield ont été confirmés par son assistant et par le procureur de la Couronne. Les trois avocats ont alors décidé de laisser tomber un volumineux exemplaire du Code criminel sur le bureau du juge pour le sortir des bras de Morphée. Le poids des 2136 pages du document ayant atterri sur son bureau est finalement parvenu à attirer l'attention du magistrat. Un juge de la cour d'appel a donc décidé d'exiger un nouveau procès.

DÉFUSIONS

Tremblay reste muet devant l'affront

Huit conseillers de son parti signent une lettre à Jean Charest

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le maire Gerald Tremblay n'a pas l'intention pour l'instant de faire le ménage dans les rangs de son parti, même si plusieurs membres de son équipe l'ont ouvertement défié hier en s'affichant publiquement en compagnie de défusionnistes pour demander au premier ministre Jean Charest de respecter sa parole concernant les référendums. Le maire a opté pour la consigne du silence, préférant attendre que le gouvernement fasse connaître les amendements qu'il apportera à son projet de loi 9 avant de se prononcer sur les initiatives de certains conseillers récalcitrants.

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au premier ministre jeudi soir, 23 conseillers municipaux de l'ouest de l'île se sont dits inquiets des changements que pourrait apporter le gouvernement au projet de loi sur les défusions. Ils craignent que les règles du jeu s'appliquant à la signature de registres et au vote référendaire soient modifiées, que le gouvernement exige un taux de participation minimal et que les municipalités reconstituées ne retrouvent pas les pouvoirs et les actifs qu'elles détenaient avant les fusions. Ils ont voulu rappeler au premier ministre que, lors de la campagne électorale, il n'avait jamais été question de défusions partielles.

Les récentes déclarations du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, concernant un impossible retour en arrière et l'éventualité de paiements de péréquation plus élevés, ont semé l'émoi dans les rangs des élus de l'ouest de l'île. «[Elles] semblent une tentative pour décourager les citoyens insatisfaits d'aller voter pour la défusion. Ceci serait en contradiction directe avec votre promesse [faite] aux électeurs de leur redonner leurs droits démocratiques et de leur permettre de réclamer les villes qui leur ont été prises», écrivent-ils.

Leurs griefs sont assortis de demandes précises. Ainsi, ils réclament du premier ministre que les registres soient ouverts cinq jours, qu'un vote majoritaire mène à la reconstitution des anciennes villes et à la restitution de tous leurs pouvoirs. Ils demandent également au gouvernement de renoncer à l'idée d'un taux de participation minimal lors des référendums. «En d'autres mots, appliquez les règles qui nous ont si bien servi depuis si longtemps. Toute autre possibilité résulterait en une restriction aux droits démocratiques des citoyens et constituerait une promesse électorale rompue», concluent les élus.

Les 23 signataires avaient convoqué la presse hier matin pour dévoiler leurs inquiétudes, et on comptait dans leurs rangs quinze conseillers indépendants et huit membres de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), soit René Leblanc (Pierrefonds-Senneville), Anthony Housefather (Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest), John Meaney (Kirkland), les trois conseillers de Dollard-des-Ormeaux-Roxboro, soit Ed Janiszewski, Howard Zingboim et Zoé Bayouk, de même que Robert Bourbeau



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La présidente de l'arrondissement de Mont-Royal, Suzanne Caron, et ses collègues Ed Janiszewski, de Dollard-des-Ormeaux-Roxboro, et Karin Marks, de Westmount, font partie de la brochette d'élus municipaux qui ont réclâmé du premier ministre Jean Charest qu'il respecte sa promesse électorale en ce qui concerne les référendums sur les défusions.

et Edgar Rouleau (Dorval-Île-Dorval).

Les élus de l'UCIM estiment que leur appartenance au parti du maire ne les empêche pas de s'exprimer sur la question des référendums. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs précisé qu'ils ne militaient pas en faveur des défusions, du moins pour l'instant. «Pour moi, la démocratie est essentielle et plus importante que le parti», a soutenu René Leblanc, qui a fait valoir que Gerald Tremblay ne parlait pas au nom de tous les Montréalais lorsqu'il abordait la question des défusions.

«Je suis ici pour demander qu'une loi démocratique soit adoptée, a pour sa part indiqué Ed Janiszewski. Ça n'a rien à voir avec un parti politique. Je suis ici pour défendre le meilleur intérêt des citoyens.» Il a précisé qu'il avait avisé le maire jeudi soir de sa présence à la conférence de presse, soit la veille de l'événement. Craint-il d'être expulsé de l'UCIM par le maire? «Ce sera sa décision», a-t-il répondu.

John Meaney s'est lui aussi défendu tant d'avoir

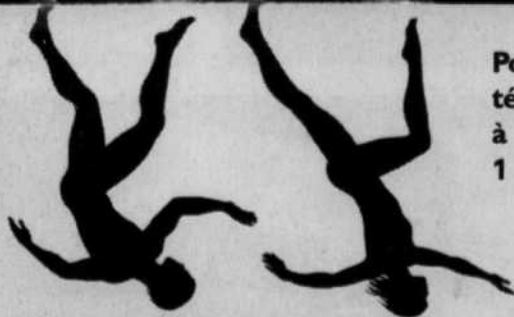
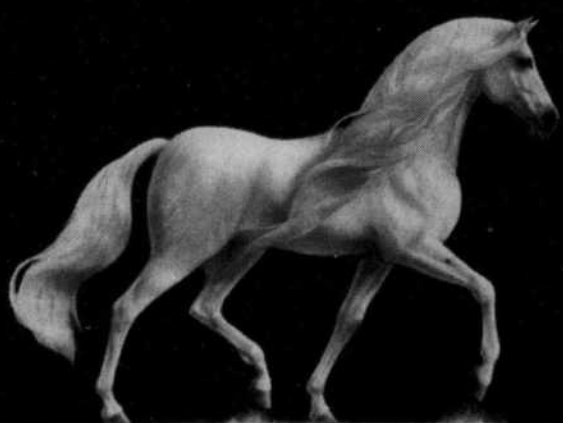
trahi le maire en décidant de s'afficher aux côtés de défusionnistes que d'avoir manœuvré à son insu. «Ce qu'on a fait aujourd'hui n'a rien à voir avec lui. On fait des demandes à M. Charest. Il n'y a personne ici qui tente de poignarder M. Tremblay. [...] J'ai des choses à dire, mais je veux être clair: je ne suis pas ici à titre de membre de l'UCIM, je suis ici pour représenter les citoyens de Kirkland.»

Le maire Tremblay a préféré garder le silence hier. Par l'entremise d'un de ses attachés de presse, il a fait savoir que, avant d'émettre des commentaires sur le comportement de ses élus, il préférerait connaître les modifications qui seront apportées par le gouvernement au projet de loi 9, ce qui ne saurait tarder. Dans l'immédiat, il ne compte pas demander aux dissidents de quitter le parti, même si, en août dernier, il avait lancé un avertissement clair aux récalcitrants en leur demandant de choisir leur camp, faute de quoi il les aiderait à le faire.

Voyagez en train
et découvrez Cavalia
à Toronto.

VIA Rail et Hillcrest Vacations sont fiers de vous présenter le **Forfait week-end Cavalia**.

Débutez l'aventure avec des billets pour assister à la fantaisie équestre **Cavalia**, un spectacle époustoufflant mettant en vedette plus de 60 artistes, chevaux et musiciens sous le plus grand chapiteau en Amérique du Nord. Poursuivez avec l'hébergement dans un hôtel des plus accueillants. Et terminez le tout avec le confort et le service incomparables de VIA Rail. Mais n'attendez pas trop longtemps. Les représentations ont déjà débuté. Et les forfaits s'envolent au galop.



Pour réserver,
téléphonez dès aujourd'hui
à Hillcrest Vacations au
1 888 366-6656.

Cavalia

HILLCREST
www.hillcrestvacations.comVIA
VIA Rail CanadaLongue vie
aux
feuilles
mortes!

Il tombe sur Montréal
plus de 50 000 tonnes
de feuilles à chaque
automne.

Les récupérer pour
les transformer en
compost les détournent
de l'enfouissement.
Le résultat: un riche
amendement pour
les sols de jardinage.

Faites le choix du
développement durable!
Informez-vous
des modalités et des
horaires de collecte dans
votre arrondissement et
participez!

CITROUILLE - MODE D'EMPLOI

(conseils pratiques pour ne rien perdre de vos décorations d'halloween)

- **Pépins:** les griller au four et les déguster à l'apéro
- **Pulpe:** en faire des tartes et des potages
- **Écorce:** après l'halloween, la découper en morceaux que vous incorporez aux feuilles récupérées par votre arrondissement

Montréal

◆ LE DEVOIR ◆

LE MONDE

Reconstruction de l'Irak

Les donateurs multiplient les annonces à la conférence de Madrid

MARIE-NOËLLE VALLES
AGENCE FRANCE-PRESSE

Madrid — La conférence des donateurs s'est conclue hier sur une proclamation de victoire avec un résultat de 33 milliards de dollars en engagements hétéroclites d'aide à l'Irak, y compris une aide américaine que le Congrès dispute encore à George W. Bush et qui n'ira pas au fonds multilatéral créé à Madrid.

Interrogé lors de la conférence de presse finale sur l'incongruité de l'ajout à l'addition finale de Madrid de ces 20,3 milliards que le Congrès refuse de débloquer sous forme de dons, le secrétaire américain au Trésor, John Snow, a assuré que «ces fonds seront disponibles rapidement [...] dès que le Congrès adoptera la loi» pertinente.

Les organisateurs ont officiellement annoncé «plus de 33 milliards de dollars en engagements et en engagements indicatifs» de la part des 73 pays et 20 organisations internationales présents, dont certains ont en

effet nettement relevé de l'effet d'annonce.

Cette somme s'obtient par la compilation des 20,3 milliards de dollars américains (que Washington entend réserver au Fonds pour le développement de l'Irak, alimenté par les revenus pétroliers irakiens et qu'il administre) et du «bas de la fourchette» des autres engagements d'aide, a indiqué un responsable américain. Moins de quatre milliards de ce total sont effectivement des dons, selon une source américaine.

Le haut de la fourchette, s'établissant à 18,5 milliards, prenait en compte le montant maximum des prêts annoncés conditionnellement par le Fonds monétaire international (de 2,5 à 4,25 milliards) d'une part et la Banque mondiale (de trois à cinq milliards) d'autre part, totalisant virtuellement 9,25 milliards de dollars.

Le reste est notamment composé de l'annonce du Koweït (un milliard déjà dépensé et 500 millions en aide bilatérale), du Japon (cinq



Le secrétaire d'État américain Colin Powell et le président du conseil de gouvernement irakien, Iyad Allawi, étaient à la fête.

milliards, dont 3,5 en prêts), de l'Arabie Saoudite (un milliard en aide bilatérale), de l'Union européenne et de ses membres (1,5 milliard jusqu'en 2007) et du Canada (220 millions déjà annoncés et alloués pour 2003-08).

Les «paquets» financiers rendus

publics ont souvent mêlé annonces nouvelles et déjà connues, sommes données et prêtées, contributions bilatérales et incluses dans des enveloppes multilatérales ou encore aides liées ou non à des contrats pour les entreprises nationales.

Le secrétaire d'État américain

Colin Powell a salué «un grand succès» après avoir assuré hier matin que la conférence n'avait pas pour objet de rassembler en une fois les 56 milliards de dollars destinés aux besoins de l'Irak pour 2004-07, tels qu'estimés par la Banque mondiale, l'ONU et l'Autorité provisoire de la coalition en Irak.

Nombre de participants se sont abstenus de toute annonce d'apport au fonds multinational des donateurs créé à Madrid et que doivent gérer l'ONU et la Banque mondiale.

Mark Malloch Brown, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement, a évalué les besoins de l'Irak pour 2004, hors pétrole et sécurité, à neuf milliards, soulignant que le pays n'aurait «probablement pas la capacité d'absorber plus de cinq milliards en raison notamment de l'insécurité».

Tant la Banque mondiale que le FMI ont mis l'accent sur les risques que fait peser sur la reprise économique l'état de la sécurité en Irak, où au moins trois Irakiens et trois soldats américains ont été tués hier.

La «Dragon Lady» de Taïwan s'éteint à 105 ans

REUTERS

Taïpeh — Soong May-ling, veuve de Chiang Kai-shek et jadis la femme la plus puissante de Chine, s'est éteinte dans son sommeil à son domicile de New York, où elle résidait depuis 1991, ont annoncé hier les autorités de Taïwan.

Cette femme belle et volontaire, femme du fondateur de la Chine nationaliste, fut redoutée pendant des décennies. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'épouse du généralissime se fit la voix de la Chine à l'étranger, lançant aux États-Unis une demande passionnée d'aide pour la lutte contre le Japon.

Son pouvoir commença à décliner après le décès de son époux, en 1975, et les réformes démocratiques adoptées à Taïwan à partir de la fin des années 1980 ont eu raison de ce qui lui restait d'influence.

Soong May-ling était réputée pour son élégance et ses talents de diplomate, mis au service de son mari. Surnommée «Dragon Lady», Soong May-ling a été, comme ses deux sœurs, Qing-ling et Ai-ling, intimement liée à l'histoire moderne de la Chine et de Taïwan au cours du XX^e siècle.

Née à Shanghai en 1898, elle était la plus jeune des trois filles d'un riche industriel chinois protestant qui, après des débuts comme missionnaire, avait érigé un empire commercial à la faveur de l'expansion économique de Shanghai.

Envoyée par son père aux États-Unis pour étudier au collège Wellesley pour jeunes filles, May-ling avait ensuite épousé le général Chiang en 1927 et l'avait suivi à Taïwan lorsqu'il s'y était réfugié, chassé par les troupes communistes de Mao Tsé-toung.

Chiang Kai-shek avait fondé le parti Kuomintang notamment grâce au soutien financier de son beau-père, avant de devenir président de Taïwan — une fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1975 — qu'il dirigea d'une main de fer, avec sa femme à ses côtés.

Usant de ses talents pour la diplomatie, Mme Chiang fit avancer auprès du public américain la cause de son mari nationaliste pendant qu'il combattait les Japonais en Chine, au début de la Seconde Guerre mondiale. Elle s'était rendue en 1943 aux États-Unis, où elle avait prononcé devant le Congrès américain un discours qui fit impression, appelant à soutenir la lutte de Chiang Kai-shek.

Maîtrisant parfaitement l'anglais, elle se fit également interprète pour son époux, à la conférence du Caire en 1943, à laquelle ont participé Franklin Roosevelt, le président américain, et Winston Churchill, le premier ministre britannique.

Sa sœur Qing-ling a été l'épouse de Sun Yat-sen, fondateur de la république chinoise en 1911, après le renversement de la dynastie mandchoue des Qing, tandis que son autre sœur, Ai-ling, a été mariée à Kung Hsiang-hsi, un riche homme d'affaires chargé des finances dans le gouvernement nationaliste chinois du Kuomintang.

Des millions d'Italiens en grève

ASSOCIATED PRESS

Rome (AP) — Plusieurs millions d'Italiens se sont mis en grève et ont manifesté dans de nombreuses villes hier pour protester contre le projet de réforme des retraites que le gouvernement Berlusconi entend soumettre au Parlement avant la fin de l'année.

Bureaux de poste, écoles, banques, musées, sites archéologiques fermés, liaisons aériennes, bus et trains annulés, entreprises arrêtées... L'appel à une grève générale de quatre heures lancé par les trois principaux syndicats du pays a été largement suivi.

La dernière grève générale remonte à avril 2002. Elle avait également été organisée par l'inter-syndicale CGIL-CISL-UIL pour protester contre le projet de réforme sociale et surtout du Code du travail du président du Conseil italien, Silvio Berlusconi.

Rumsfeld se convertit à la «lutte idéologique»

MARK TREVELYAN
REUTERS

Paris — Deux ans après l'intervention américaine en Afghanistan et sept mois après la prise de Bagdad, Donald Rumsfeld, l'un des principaux architectes de la «guerre» militaire contre le terrorisme, semble désormais convaincu de l'importance de la lutte idéologique.

Dans une note «confidentielle» sur la stratégie américaine, qui, selon certains observateurs, a été livrée aux médias par Rumsfeld lui-même, le chef du Pentagone interroge les responsables du ministère de la Défense sur le bien-fondé de la politique américaine en matière de lutte contre le terrorisme.

Sous l'intitulé «Sommes-nous en train de gagner ou de perdre la guerre mondiale contre le terrorisme?», Donald Rumsfeld met l'accent sur la lutte idéologique, soulignant à trois reprises le rôle d'école du terrorisme que jouent, selon lui, les «madrassas», c'est-à-dire les écoles coraniques.

Dans une entrevue accordée au Washington Times, le ministre de la Défense, héritier de l'interven-

tion militaire tant en Afghanistan qu'en Irak, lance aussi l'idée d'une «agence d'information gouvernementale du XXI^e siècle» chargée de mener la «guerre des esprits».

«L'immense majorité des gens dans le monde, quelle que soit leur religion, ne croient pas au terrorisme. Ils ne croient pas à l'utilité de parcourir le monde en tuant des innocents, hommes, femmes et enfants, dit-il. Il faut qu'il y ait davantage de gens qui osent prendre position ainsi dans le monde, que ce ne soient pas seulement nous.»

Pour nombre d'experts du terrorisme, il était temps que le gouvernement américain manifeste cette inflexion de sa stratégie. La politique actuelle des États-Unis dans ce domaine «ne marche pas, elle est stupide», estime ainsi Xavier Raufer, expert français du terrorisme.

L'échec américain réside notamment dans l'incapacité de Washington à répondre aux exhortations d'Oussama ben Laden et dans son obsession à l'égard de l'homme, aux dépens de la réputation de son discours. «Ben Laden n'est pas le chef de l'IRA [l'Armée républicaine irlandaise]. Son seul pouvoir, c'est

son prêche. Il a le pouvoir de répandre la parole, d'inciter les gens au djihad, mais il ne peut les y contraindre. Il peut exhorter les gens, les pousser à agir, mais il ne peut pas donner d'ordre. Ce n'est pas le général d'une armée», explique Xavier Raufer.

Pour Ivo Daalder, de l'institut américain Brookings, il est simpliste de voir dans les madrassas la clé du problème. «Il [Rumsfeld] devrait s'interroger sur notre politique proche-orientale, sur le soutien que nous apportons aux régimes répressifs d'Arabie Saoudite et d'Égypte. Il est frappant de voir combien cette structure de pensée est étroite», estime-t-il.

Pour de nombreux experts, Rumsfeld a fait circuler cette note pour montrer qu'il est toujours «dans le coup», lui dont la position auprès de George Bush semble devenir plus fragile à mesure que la lutte contre le terrorisme s'enlise.

«Rummy veut montrer qu'il fait toujours partie du jeu, qu'il n'est pas idiot et qu'il est conscient de la nécessité, pour le gouvernement américain, d'actualiser en permanence ses priorités», explique John Pike, directeur de l'institut GlobalSecurity.org.

Son constat est toutefois sans appel: «Cela fait deux ans que nous sommes en Afghanistan et on continue à nous tirer dessus. Quant à l'Irak, s'il n'est pas sûr que des liens avec al-Qaïda existaient il y a un an, aujourd'hui c'est une certitude.»

Pour autant, aucun expert n'envisage un virage à 180° degrés de la politique américaine en Irak, où les enjeux pétroliers priment. «Il est exclu de faire en Irak ce que l'on a fait au Vietnam, à savoir annoncer la victoire et rentrer au pays, dit John Pike. S'ils faisaient prêter serment à [l'ancien dirigeant en exil Ahmad] Chalabi en lui souhaitant tout le bien possible avant de partir, quelques jours plus tard, un homme avec une grosse moustache ferait son apparition, lui tirerait une balle dans la tête et dirait: «C'est moi le chef.»

John Pike pense que la présence militaire américaine en Irak ira en décroissant à l'approche des élections présidentielles de novembre 2004, à condition toutefois que Saddam Hussein soit capturé. «Le prochain signe crucial, c'est le jour où ils prendront Saddam. Ce sera alors très tentant d'annoncer un désengagement partiel», prédit-il.

Nouvelle Collection

doce doce
DONNA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O. 270-6154
Centre de Commerce Mondial 844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial 281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier) 277-7558

Deslongchamps
femme enceinte

1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

La santé après 50 ans

Science

TASSE-TOI, mon oncle EINSTEIN!

La théorie de la relativité : déjà de la physique ancienne ?

Une pilule qui a changé le monde

Pour en finir avec les périls de la route 175

À la Une de Québec Science de novembre 2003

En prime ce mois-ci

Un guide pratique de 32 pages : la santé après 50 ans. Ce qu'il faut savoir.

Tasse-toi mon oncle Einstein

La théorie de la relativité : déjà de la physique ancienne ?

- Une pilule qui a changé le monde
- Pour en finir avec les périls de la route 175

Santé

Deslongchamps

Science

Une deuxième jeunesse pour les boomers ?

En kiosque jusqu'au 28 novembre 2003

Également disponible au Service des abonnements au (514) 875-4444 ou à www.cybersciences.com/abonnement.

Québec Science

www.cybersciences.com

• LE MONDE •

Conflit israélo-palestinien

Le «pacte de Genève» crée des remous dans les deux camps

GILLES PARIS
LE MONDE

Jérusalem — L'intérêt pour le pacte de Genève ne se dément pas en Israël. Après le journal *Maariv*, la semaine dernière, le quotidien *Haaretz* a publié hier l'intégralité de ce projet d'accord de paix, d'une lecture pourtant particulièrement aride. Produit des négociations ininterrompues conduites par Yossi Beilin, côté israélien, et Yasser Abed Rabbo, côté palestinien, depuis l'échec des discussions de Taba en janvier 2001, ce nouveau plan bénéficie de la publicité que lui assure, à son corps défendant, le premier ministre, Ariel Sharon.

Après avoir accusé de trahison ses promoteurs israéliens, M. Sharon ne cesse de mettre en garde l'opinion israélienne contre ses dangers présumés. À l'en croire, ce pacte serait même «plus dangereux» que les accords d'Oslo, qui avaient conduit à la création de l'Autorité palestinienne, en septembre 1993.

Le projet repose notamment sur l'échange entre, d'une part, un partage de Jérusalem accompagné d'une souveraineté palestinienne

sur l'esplanade des Mosquées (le mont du Temple, pour les juifs) et sur les trois quarts de la vieille ville, et, d'autre part, l'abandon dans les faits du droit des réfugiés palestiniens au retour en Israël. Ce compromis serait assorti d'un tracé de frontières effectué sur la base de la Ligne verte de 1967. Il entraînerait une évacuation par Israël de la plupart des colonies de Cisjordanie et de toutes celles de Gaza. Enfin, une force internationale serait chargée de veiller à l'application de l'accord.

Avec la publication d'un projet à ce point précis qu'il permet de tracer les frontières des deux États auxquels il doit aboutir, M. Sharon se retrouve déstabilisé. Pendant trois ans, il est parvenu à satisfaire à la fois l'électorat de droite, en conditionnant la reprise d'éventuelles négociations à «l'arrêt du terrorisme», et celui du centre, en évoquant un État palestinien et des «concessions douloureuses», pourtant jamais explicitées. Il n'est pas sûr qu'Ariel Sharon puisse longtemps réfuter en bloc le pacte de Genève sans lever le voile sur ses propositions, surtout au moment où sa politique de force ne suscite plus la

même adhésion que par le passé.

Rumeurs palestiniennes

Il n'y a pourtant pas encore péril en la demeure. Dans l'esprit de son concepteur israélien, le Pacte de Genève a tout d'abord un objectif de politique intérieure: forcer la gauche israélienne et singulièrement le Parti travailliste à choisir entre une politique de rechange, dont ce projet d'accord de paix pourrait être le fer de lance, et la tentation du retour dans un gouvernement d'union avec la droite. Les travaillistes ne se sont pas encore relevés des échecs électoraux de 2001 et de 2003, pas plus que le Meretz, le parti de la gauche laïque et sociale. Dans un entretien donné au *Maariv*, le 17 octobre, M. Beilin, souvent moqué en Israël pour son manque d'habileté politique, souhaite que le débat précipite une clarification. Le président temporaire du parti travailliste, Shimon Peres, sans doute parce qu'il n'a pas été associé à l'élaboration du document, lui a réservé un accueil glacial, tout comme l'un de ses prédécesseurs, Benyamin Ben Eliezer. Le plus virulent a été Ehoud Barak, premier ministre lors des échecs

de Camp David et de Taba.

Côté palestinien, l'accueil réservé au pacte de Genève alimente également les rumeurs. Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, dont Abed Rabbo est un proche, a accueilli favorablement l'initiative, tout en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'un document officiel. En dépit de la participation de membres de la jeune garde du Fatah, le projet est également critiqué au sein du parti, sur le fond et sur la forme. Certains reprochent à Abed Rabbo d'user de la tribune internationale que ce plan lui assure pour s'imposer sur la scène intérieure palestinienne.

La promotion du projet de paix est rondement menée. Avant même la signature symbolique, qui pourrait se tenir au début de novembre en Suisse, le pacte a déjà été officiellement présenté aux ministres des Affaires étrangères égyptien et français ainsi qu'au président israélien, Moshe Katsav. La première réaction du public israélien, mesurée le 15 octobre, avait été plutôt négative, 59 % des personnes interrogées s'étant déclarées opposées au projet.

Trois autres soldats israéliens tués à Gaza

AFP ET AP

Gaza — Trois soldats israéliens ont été tués hier dans une attaque contre une base à l'intérieur de la colonie juive de Netzarim, dans le nord de la bande de Gaza, où un Palestinien du groupe islamiste Hamas a réussi à s'infiltrer par la clôture de sécurité. Deux militaires ont également été blessés. L'attaque a été revendiquée dans un communiqué conjoint par le Hamas et un autre mouvement radical, le Jihad islamique. L'activiste du Hamas, Samir Fouda, 22 ans, a été tué alors que celui du Jihad est parvenu à s'enfuir.

Dans le nord de la bande de Gaza, un Palestinien a été tué dans des circonstances controversées. Selon des sources militaires, il a tenté de s'infiltrer dans la colonie d'Aleï Sinaï alors que, selon des sources sécuritaires et des témoignages palestiniens, la victime était un simple d'esprit identifié comme étant Ismail Ayad, 34 ans. Un enfant palestinien de 11 ans a également été tué hier par des tirs de soldats israéliens près de la colonie de Kfar Darom, dans le sud de la bande de Gaza, selon des sources hospitalières.

La barrière de sécurité qu'Israël construit le long de la Cisjordanie

pourrait couper la vallée du Jourdain du reste du territoire.

La vallée du Jourdain «clôturée»

La vallée de la rivière Jourdain, à la pointe est de la Cisjordanie, doit rester sous contrôle israélien, a annoncé un haut responsable, jeudi. Le plan d'extension du mur qui séparerait la vallée du reste de la Cisjordanie aurait été approuvé, selon ce responsable qui a souhaité conserver l'anonymat. Cependant, aucun budget n'a pour le moment été affecté à cette construction.

Jusqu'à présent, l'attention générale s'était portée sur l'autre côté de la Cisjordanie, où Israël a terminé la première section du mur et approuvé le tracé suivant, qui pourrait couper profondément à l'intérieur de la Cisjordanie en plusieurs endroits.

Parallèlement, si le premier ministre israélien Ariel Sharon a toujours expliqué qu'il voyait dans ce mur une barrière de protection et non une frontière, le ministre des finances de l'État hébreu, Benjamin Netanyahu, principal rival de M. Sharon au sein du Likoud, a ainsi avancé, lors d'une entrevue accordée à une chaîne de télévision du pays, que cela pourrait peut-être devenir le cas.

La *Cuvée*
2003
est arrivée!

 **Ici**
Radio-Canada

GALA DE L'ADISQ
dimanche 19 h 30

ANIMATION : GUY A. LEPAGE

www.radio-canada.ca/adisq

RÉALISATION : ALAIN CHICOINE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TRANSPORTS

SUITE DE LA PAGE 1

le domaine des services publics, je suis absolument contre ça, dit-elle. Je pense qu'il faut que les élus et les collectivités locales prennent leurs responsabilités et déterminent ce qu'ils veulent comme gamme de services.

La gestion déléguée n'est peut-être pas une panacée, mais, selon elle, l'idée vaut la peine d'être débattue. L'Institut pour le partenariat public-privé (IPPP) a d'ailleurs cru bon de s'y intéresser et tiendra à Montréal, vendredi prochain, un colloque sur la question.

Patrick Samson, du comité transport de l'IPPP, reconnaît que la formule de gestion déléguée a peu d'écho dans le transport en commun au Québec. Il y a bien eu quelques incursions du secteur privé à la STM, notamment en matière d'équipements liés à la publicité, mais le phénomène est loin d'être répandu. «C'est une forme de partenariat, mais, quant à moi, c'est davantage une alliance stratégique entre deux entreprises», dit-il.

C'est plutôt du côté des Conseils intermunicipaux de transport (CIT) qu'on trouve davantage d'airs de famille avec les formules de gestion européennes. Depuis quelques années, les CIT des couronnes nord et sud de Montréal ont défini les critères de service qu'ils désiraient, mais ils ont confié au secteur privé le soin de fournir les autobus. En gestion déléguée, note-t-il toutefois, les actifs demeurent généralement entre les mains du public.

Le partenariat public-privé peut comporter plusieurs avantages, comme favoriser des économies ou permettre d'accélérer le lancement d'un projet, croit Pierre Le François, président de l'IPPP. Et à ceux qui estiment que ce type de partenariat conduit à la perte du contrôle public sur les services offerts à la population, il rétorque au contraire que l'existence d'un contrat dans lequel les deux parties spécifient les obligations du secteur privé assure justement un contrôle plus serré.

Bombardier Transport connaît bien les ficelles du partenariat public-privé dans le domaine des transports en commun. Après avoir obtenu des contrats d'entretien — et parfois d'exploitation — pour différentes sociétés de transport tant en Amérique du Nord qu'en Europe, qu'il s'agisse des trains de banlieue à Toronto (GO Transit), à Los Angeles et à Boston ou du métro de Stockholm, la multinationale québécoise a décroché, en avril dernier, le plus important contrat de son histoire, soit celui de la modernisation du métro de Londres. Avec ses partenaires, elle a acquis les droits de propriété de six lignes de métro pour une période de quinze ans.

Le secteur privé est généralement plus efficace que le secteur public en matière de gestion, affirme sans ambages William Spurr, président de Bombardier Transport, Amérique du Nord. À titre d'exemple, il cite le cas du train GO de Toronto. Depuis que Bombardier assume l'entretien des trains, les coûts dans ce secteur ont été réduits de 32 %, indique-t-il. Un tel partenariat est-il possible à Montréal? «Je pense que c'est possible partout dans le monde. Il n'y a pas de limites, mais il faut vraiment comprendre les besoins», se contente-t-il de dire.

À la STM, la question est délicate. Le président de la société de transport, Claude Dauphin, a d'ailleurs refusé d'accorder une entrevue à ce sujet, préférant garder ses commentaires pour le colloque de vendredi prochain. La STM a conclu plusieurs ententes avec des entreprises privées, notamment en matière de placement publicitaire ou de fourniture d'afficheurs dans les wagons de métro, mais elle n'envisage pas pour l'instant de recourir au secteur privé dans des domaines où elle détient des compétences, notamment en entretien. Et comme elle poursuit toujours les négociations avec ses employés d'entretien, on préfère ne pas trop s'engager en terrain miné.

Biographie de Camille Laurin

Nos lecteurs prendront note que le livre *Camille Laurin - L'homme debout*, qui paraît au Boréal sous la signature de Jean-Claude Picard et fait l'objet d'un reportage à la une du cahier *Livres* aujourd'hui, ne sera en librairie que mardi.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Jean Charest en compagnie de ses homologues Dalton McGuinty et Pat Binns, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard.

SANTÉ

Le Conseil de la fédération ne créera pas un rapport de force en faveur des provinces face à Ottawa, croit Stéphane Dion

SUITE DE LA PAGE 1

relations entre le gouvernement fédéral et les provinces devaient s'améliorer dans l'intérêt des Canadiens, a rappelé le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns, qui préside la conférence cette année. Le changement de la garde à Ottawa est «une occasion [pour amorcer] une nouvelle ère de coopération», a-t-il dit.

En l'absence du premier ministre de la Saskatchewan, qui mène une campagne électorale, et de Danny Williams, élu mardi à Terre-Neuve-et-Labrador mais pas encore assermenté, les discussions sur la création du Conseil de la fédération se sont poursuivies sans toutefois arriver à une conclusion. Les premiers ministres se rencontreront de nouveau le 5 décembre afin de mettre la dernière main à cette «nouvelle institution novatrice qui sera efficace, adaptable et souple pour faire en sorte que la fédération fonctionne mieux», a indiqué M. Binns.

Pour le nouveau premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, il existe «un grand appétit pour des changements» dans les relations fédérales-provinciales.

Dans ce conseil de la fédération, le Québec n'a pas de statut particulier: il sera une province comme les autres. M. Charest a rappelé que ce conseil, issu d'une entente administrative, ne procède pas d'un changement d'ordre constitutionnel. «Ça ne change rien au partage des compétences», a-t-il dit. Ce n'est pas non plus une reconnaissance par le Québec de la Constitution de 1982. M. Charest a aussi précisé que la création du Conseil de la fédération ne le mènera pas à signer l'Union sociale de 1999, qui a été rejetée par le gouvernement du Québec alors dirigé par Lucien Bouchard. M. Charest a signalé ne percevoir chez ses homologues aucune volonté de changer la Constitution, pas plus, d'ailleurs, que dans la population québécoise en général.

Le Conseil de la fédération fera avancer les intérêts du Québec en établissant une collaboration plus étroite entre les provinces «dans le but juste de défendre la nation québécoise», a répondu M. Charest à un journaliste qui lui demandait s'il avait parlé de la nation québécoise aux autres premiers ministres, ce que ne manquait jamais de faire son prédécesseur, Bernard Landry.

Jean Charest, un conservateur?

Par ailleurs, Ralph Klein estime que Jean Charest est un véritable conservateur qui a pris la tête du Parti libéral du Québec en l'absence d'un parti conservateur viable au Québec. «Il a dû se trouver un parti. Jean Charest était un conservateur au fédéral, et je crois qu'il est un conservateur aujourd'hui, même si son parti porte le nom de Parti libéral», a dit M. Klein dans un point de presse.

Le premier ministre de l'Alberta juge que M. Charest partage la même vision que lui. «M. Charest et moi sommes de bons amis depuis plusieurs années», a rappelé M. Klein. «Nous partageons la même vision conservatrice sur la responsabilité fiscale, l'entrepreneuriat, la libre entreprise, [sur l'importance de] laisser les gens penser pour eux-mêmes et faire des choses pour eux-mêmes, et de faire [du Canada] un pays emballant où la contribution des provinces est reconnue.»

Au cours d'un point de presse, M. Charest a tenté de rectifier le tir. «Je suis un libéral et un chef du Parti libéral du Québec, avec des valeurs qui sont propres au Parti libéral du Québec», comme la défense de la langue française, a-t-il dit.

Dion: c'est une bonne chose

De passage à Québec pour y prononcer, notamment, une conférence sur le fédéralisme devant des étudiants en science politique de l'Université Laval, le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a dit estimer que la création du Conseil de la fédération est une «très bonne chose» dans la mesure où il s'agit d'une instance interprovinciale. «La raison principale pour laquelle il faudra ce conseil de la fédération, c'est que, dans notre fédération, ce qui manque, c'est l'interprovincialisme», a-t-il dit au cours d'un point de presse.

Si le Conseil de la fédération permet d'abolir «toutes les barrières interprovinciales nuisibles», notamment en matière de mobilité de la main-d'œuvre, «ce serait un soupir de soulagement», a-t-il poursuivi.

M. Dion a dit ne pas voir dans ce conseil un moyen de créer un rapport de force en faveur des provinces face à Ottawa. «Je pose ça en termes de partenariat et de dialogue», a-t-il dit.

GONCOURT

SUITE DE LA PAGE 1

son œuvre, Jacques-Pierre Amette dressait avec humour le portrait d'un écrivain qui lui ressemble, «semblable à un personnage de Woody Allen». Tout cela n'est qu'une comédie et un vrai bonheur, «c'est comme plonger le nez dans un gâteau».

Pour fêter ça, il est allé s'acheter deux paires de chaussettes. La légèreté du très sérieux critique littéraire contraste nettement avec l'Allemagne blafarde de son roman. Si l'ambiance y est lourde et grise, on sent Berlin vivant dans ce livre comme dans l'esprit de Jacques-Pierre Amette.

En 1961, lycéen, il visite pour la première fois ce pays meurtri, «pour l'amour de la littérature allemande, pour Goethe, pour Thomas Mann...». Son rêve est coupé en deux, le Mur vient défigurer sa ville. «On voyait des immeubles murés, des images de chars soviétiques derrière les ouvriers et, à l'Ouest, les chars américains et anglais. On pensait vraiment que c'était le début d'une troisième guerre mondiale. Dans le quartier, tout le monde était pétrifié.» Aujourd'hui, Berlin redevient le centre rayonnant d'une Europe unie. La nouvelle génération revisite l'imaginaire des cabarets berlinois, «les dancings» dont se souvient l'auteur, qui repense alors à ses voyages avec son ami Patrick Besson: «Il y avait cette frénésie de la vie nocturne, les garçons et les filles, les néons, une certaine décontraction.»

Nostalgie? Certainement pas, et surtout pas pour ces 40 ans de communisme à l'Est. D'ailleurs, lorsque Maria, l'héroïne du roman, retrouve l'harmonie, n'est-ce pas alors à l'Ouest qu'elle enseigne la littérature allemande? Le personnage central, celui à travers lequel on décrypte tout, c'est bien elle, Maria Eich, la maîtresse de Brecht, et non pas le dramaturge de génie. Cette belle comédienne un peu fade se trouvait-elle vraiment dans les cahiers et archives qu'Amette a consultés? «Brecht s'entourait de beaucoup de comédiennes, jeunes de préférence. C'était alors plus facile de les former à la pédagogie brechtienne. Brecht était un amateur de femmes, un amant vigoureux. Il suffit de lire ses poèmes érotiques... Je me suis donc inspiré de plusieurs modèles de femmes.»

Pour le reste, le lecteur visite cet univers lointain et gris avec la même curiosité méfiante que les agents de la Stasi qui espionnaient Brecht et Hélène Weigel, sa femme. Où est la fiction, que reste-t-il de la réalité? «Je me suis servi de la base historique pour me mettre dans la peau de Maria et écrire l'histoire.» La base historique, celle de la guerre froide, de Moscou qui grandit et qui forme «un gel entre les gens». «On sent d'ailleurs très bien cela dans les journaux de travail que Brecht a écrits en 1953. On y voit sa déception face au journal officiel, qui fait état des seulement 17 % d'ouvriers qui viennent au Bertiner Ensemble.»

Chassé par les nazis vers une Amérique qui se méfie de lui et l'espionne, Brecht revient vers ce pays qu'il croit être le sien et qui n'a qu'un objectif: en faire l'écrivain officiel du nouveau régime communiste et du prolétariat. «Pour moi, les termes «écrivain» et «officiel» sont antinomiques», martèle Amette, pour qui «Brecht est le Molière de l'ironie». Le nouveau Goncourt en profite pour dénoncer le fascisme d'autrefois et le néopopulisme d'aujourd'hui qui, l'un comme l'autre, renient l'art. «L'écriture est libre, c'est un renard qu'on ne peut attraper. Elle est là pour donner la révolte, surtout pas la propagande, ni des slogans publicitaires.»

Coup de griffe à l'idéologie: au détour d'une page, on peut lire que «le marxisme est un réservoir d'idées pour les comédies». Pour l'auteur, Brecht possédait une veine comique profonde, comme son ami Chaplin. Maître Puntilla et son valet Matti est, selon Amette, «une pièce infiniment drôle». Pour assouvir la curiosité du lecteur qui referme *La Maîtresse de Brecht*, Jacques-Pierre Amette espère qu'un éditeur français publiera bientôt les 2000 pages de la correspondance de Brecht. «C'est fulgurant, son écriture est digne de Goethe.» Aujourd'hui, Amette aimerait sûrement rire, avec Brecht, de ce bon coup des Goncourt.

MUSIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

aux internautes, Luc Lavoie a cependant confirmé au *Devoir* que ce catalogue sera tout aussi important que ceux des services du canadien PureTracks.com et de l'américain iTunes Music Store d'Apple.

De plus, une place importante sera faite aux artistes québécois, ce qui n'est pas le cas avec iTunes. Quant au canadien Puretracks.com, bien qu'il fasse une place aux artistes québécois, il favorise beaucoup plus les vedettes de l'heure et les artistes canadiens.

Les prix de Québecor devraient être comparables à ceux des autres services, soit 99 ¢ pour une pièce musicale téléchargée ou environ 9,99 \$ pour un album complet.

Solange Drouin, directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques de l'ADISQ, «applaudit» l'initiative de Québecor et se réjouit de la prolifération des sites permettant d'acquiescer légalement de la musique numérisée.

Cependant, elle demeure sceptique à l'égard de ces initiatives. «Doit-on voir les iTunes Music Store, PureTracks.com et la future boutique de Québecor comme la solution à tous les maux qui affectent l'industrie du disque? Cela sera-t-il suffisant pour changer les habitudes des gens et limiter le piratage?» Citant une récente étude de la firme conseil Forrester, qui affirme que les services de vente de musique en ligne ne sauraient éliminer complètement le piratage, Madame Drouin émet elle-même des doutes, mais demeure ouvertement optimiste.

Toutefois, malgré cette initiative de Québecor, pas question pour l'ADISQ de remettre en cause ses demandes aux fournisseurs d'accès Internet, comme Bell, Telus ou Vidéotron, de lui verser une redevance de 3 % de leurs profits. «Cela ne veut pas dire, parce que Québecor, ou tout autre fournisseur d'accès, commence à vendre de la musique dans Internet, que nous cesserons nos demandes. Bien au contraire. Ce sont deux dossiers totalement différents.» Or, cette demande, Québecor ne semble pas près d'y acquiescer.

«Nous sommes en total désaccord», affirme Luc Lavoie, avec les demandes de l'ADISQ. Nous croyons même qu'elles pourraient nuire à l'industrie elle-même en envoyant un signal aux consommateurs que, une fois payés les redevances sur les CD vierges et autres supports magnétiques et leurs frais d'accès mensuels à Internet, il est à toutes fins utiles légal de copier et d'échanger de la musique. Bref, tout pour éviter le syndrome «j'ai payé mes redevances, donc je peux copier légalement».

Le stratège Internet Philippe Le Roux, de la firme conseil VDL2, qualifie de «fabuleuse» l'arrivée d'un joueur comme Québecor. «Il était temps qu'un tel projet arrive au Québec, même si nous n'en savons pas beaucoup sur l'adéquation du projet par rapport aux grands enjeux.»

Cependant, dans l'optique de la stratégie de convergence de Québecor, l'ouverture de cette première boutique en ligne a un caractère hautement stratégique. Et, en cela, Le Roux croit qu'elle aura des «retombées positives pour l'industrie locale». Tout en émettant certains bémols.

«Est-ce la meilleure chose qui puisse arriver aux artistes locaux?», s'interroge-t-il. Du point de vue des productions et des artistes indépendants, on constate encore une fois que c'est un major qui mènera le bal et qui deviendra LE joueur incontournable entre l'artiste et le producteur, d'un côté, et le consommateur, de l'autre côté.»

Toutefois, précise Philippe Le Roux, «avec l'immobilisme dont l'industrie locale fait preuve depuis des années, on ne pourra pas reprocher à Apple et à Québecor d'occuper le terrain vide et d'occuper le monopole de fait».

Un chèque aux provinces pour les dépenses liées aux attentats du 11 septembre

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Ottawa a finalement remboursé une partie des dépenses encourues par les provinces lorsqu'elles ont dû s'occuper des voyageurs qui ont dû rester en sol canadien lors des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Le gouvernement fédéral ne va payer que la moitié des frais, a déclaré hier un porte-parole du ministère des Affaires intergouvernementales, Geoffroy Montpetit.

Il a confirmé que des chèques ont été envoyés aux gouvernements de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et des Territoires du Nord-Ouest, qui ont tous hébergé et nourri des milliers de voyageurs qui ne pouvaient pas quitter le Canada.

Mais M. Montpetit affirme que les provinces doivent assumer une partie de l'argent dépensé lorsque l'espace aérien a été fermé en Amérique du Nord et que des avions ont été obligés d'atterrir au Canada.

Le ministre responsable de l'organisation des mesures d'urgence en Nouvelle-Écosse, qui était furieux d'apprendre que le fédéral n'avait remboursé que la moitié des coûts, insistait pour dire qu'Ottawa avait pris cette décision sans les consulter.

«C'est extrêmement frustrant. C'est exactement ce qui ne fonctionne pas dans les relations fédérales-provinciales. Ils prennent des décisions arbitraires par eux-mêmes», a déclaré Ernie Fage.

La Nouvelle-Écosse a demandé une aide de 546 000 \$, mais elle va recevoir un chèque de 273 000 \$, soutient M. Montpetit.

Terre-Neuve, qui a évalué ses dépenses à deux millions, recevra un million du fédéral.

La province a donné de l'argent à plusieurs groupes qui ont pris soin des 12 000 passagers d'avion qui se sont retrouvés à Terre-Neuve. Plus de 80 avions avaient atterri le 11 septembre 2001 à Terre-Neuve, la plupart à St-Jean et à Gander.

Le Nouveau-Brunswick s'attend à recevoir 25 000 \$ et les Territoires du Nord-Ouest, 10 000 \$.

«C'est juste un autre exemple du manque de communication, du manque de négociation et du manque de consultation. C'est juste une autre décision unilatérale qui vient d'Ottawa», a déclaré Rob Batherson, un porte-parole du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Hamm, qui se trouve à Québec pour une rencontre des premiers ministres.